



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

NE PAS DISTRIBUER AUX AGENCES DE PRESSE AMÉRICAINES NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS

## **Nemaska Lithium annonce l'obtention du visa pour son prospectus simplifié définitif**

**Québec (Québec), Canada, 4 juillet 2016.** Nemaska Lithium inc. (« Nemaska Lithium » ou la « Société ») (**TSX-V : NMX**) (**OTC : NMKEF**) est heureuse d'annoncer qu'elle a obtenu un visa pour son prospectus simplifié définitif pour son placement d'un minimum de 43 480 000 unités de la Société (les « Unités ») pour un produit brut total de 50 002 000 \$ et un maximum de 52 174 000 Unités pour un produit brut total de 60 000 100 \$ (le « Placement »), au prix de 1,15 \$ par Unité. Les modalités et détails du Placement ont été préalablement annoncés par la Société le 30 juin 2016.

Le Placement devrait être clôturé le ou vers le 8 juillet 2016 et est assujéti à certaines conditions usuelles et aux approbations réglementaires. La bourse de croissance TSX (la « TSXV ») a conditionnellement accepté l'inscription à sa cote des actions ordinaires devant être émises aux termes du Placement. L'inscription est subordonnée à l'obligation pour la Société de respecter toutes les conditions de la TSXV. Cependant, la Société a également déposé une demande afin de migrer vers la bourse de Toronto (la « TSX ») et d'inscrire à la TSX lors de la clôture du Placement toutes les actions ordinaires émises et en circulation ainsi que les actions ordinaires et les bons de souscription devant être émis aux termes du Placement. À la date du Prospectus, la Société a obtenu l'approbation conditionnelle de la TSX relativement à l'inscription définitive à sa cote des actions ordinaires de la Société sous l'actuel symbole boursier « NMX » et des bons de souscription devant être émis aux termes du Placement sous le symbole boursier « NMX.WT ». L'inscription est sujette à l'approbation finale par la TSX de la demande d'inscription définitive et à l'obligation pour la Société de respecter toutes les conditions d'inscription de la TSX le ou avant le 8 septembre 2016. Si les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la TSX lors de la clôture du Placement, elles seront concurremment désinscrites de la TSXV.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente de titres aux États-Unis ou à des « personnes américaines » (les « personnes américaines »), tel que ce terme est défini dans le Règlement S promulgué en vertu de la United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « US Securities Act »). Les titres offerts n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la US Securities Act ou des lois sur les valeurs mobilières étatiques, et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis ou à des personnes américaines sans enregistrement préalable ou sans dispense applicable des exigences d'inscription.

### **À propos de Nemaska Lithium**

Nemaska Lithium veut devenir un producteur d'hydroxyde de lithium et de carbonate de lithium destinés principalement au marché en pleine croissance des batteries au lithium. Au Québec, la Société développe l'un des plus importants gisements de spodumène au monde, tant en termes de volume que de teneur. Le concentré de spodumène qui sera produit à la mine Whabouchi de Nemaska Lithium sera envoyé à l'usine de transformation que la Société entend construire à Shawinigan, Québec. Cette usine transformera le concentré de spodumène en hydroxyde de lithium



et en carbonate de lithium de haute pureté grâce à des méthodes exclusives de production pour lesquelles la Société a déposé des demandes de brevets.

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.*

*Les énoncés contenus dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques sont des énoncés prospectifs. Ces énoncés portent sur des événements et scénarios futurs et comportent donc des incertitudes et des risques inhérents. Les résultats obtenus pourraient différer de ceux projetés à l'heure actuelle. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs.*

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LES PERSONNES SUIVANTES :**

M. Guy Bourassa  
Président, chef de la direction et secrétaire  
418 704-6038  
[info@nemaskalithium.com](mailto:info@nemaskalithium.com)

M<sup>me</sup> Wanda Cutler  
Relations avec les investisseurs  
416 303-6460  
[wanda.cutler@nemaskalithium.com](mailto:wanda.cutler@nemaskalithium.com)

M. Victor Cantore  
Relations avec les investisseurs  
514 831-3809  
[victor.cantore@nemaskalithium.com](mailto:victor.cantore@nemaskalithium.com)

[www.nemaskalithium.com](http://www.nemaskalithium.com)